

COMMUNE DE VARINFROY

Département de l'OISE

Arrondissement de Senlis

Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Tél. : 03.44.87.25.35

mairie@varinfroy.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Varinfroy

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents 10

Votants 10

Pouvoir 00

L'an deux mil vingt-six

Le : 01 septembre

Le conseil municipal de la commune de Varinfroy

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

A la mairie, sous la présidence de M. Bonventre Pascal, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 aout 2026

Présents : M. BONVENTRE Pascal, M. FOURMAUX Guillaume, Mme GOSSE Marie, M AUGER Gérard, M. GOSSE Jean-Michel, Mme ROSENZWEIG Margaux, DALMARD Pascal, M. FOURMAUX Guy, Mme VAN DAELEN/GRONTEC Valérie, Mme DARNIS Murielle.

Absents : Mme ABAD Marie.

Ouverture de séance à 19h05

Secrétaire de séance : M. FOURMAUX Guillaume.

L'ordre du jour était le suivant :

1- Approbation du compte rendu du 05 mai 2026 et 29 juin 2026.

Le conseil vote à l'unanimité

2- Délibération Bail de Chasse

Le conseil après discussion décide de faire un bail de chasse pour : 3 ans (2026-2028) à 750€

3 ans (2029-2031) à 800€

Ajouter : le chemin doit être carrossable toute l'année et à charge de l'association pour sa remise en état.

3- Délibération convention de multi- commande par la CCPV

Après exposition, le conseil vote : Pour :0

Contre :10

4- Appel d'offre espace vert.

Validation de la date de lancement de la publication le 10 septembre 2026, délai de 1 mois pour les entreprises.

Visite des entreprises avec des conseillers entre : le 28 septembre et le 09 octobre 2026.

Date de fin : 30 octobre

Permanence le 03 novembre de 13h30/19h

Réponse aux entreprises pour le 27 novembre 2026

Début du contrat : 1 janvier 2027

5- Projet école

En attente de l'avis de l'ABF pour clôturer le dossier de demande de subvention pour la réfection des toitures.

6- Repas anciens

Après discussion et présentation du projet pour le repas de fin d'année des aînés le 22 novembre 2026, le conseil vote :

Pour sans spectacle 9

Pour avec spectacle 1

7- Noël enfants

Le CLES a prévu un Noël pour les enfants le 19 décembre 2026, les modalités seront vu ultérieurement.

8- Projet immobilier Mme COURTIER

Après discussion, la mairie se réserve sur une décision et va approfondir la demande de Mme COURTIER.

9- Demande de subvention pour columbarium, étude du devis et mise à jour par délibération des tarifs du cimetière.

Voir avec la commune de Boullarre leur columbarium, refaire des devis et demande de subvention au département, La Région et DETR.

Le conseil vote à l'unanimité les tarifs du cimetière comme suit :

Tombe classique : 30 ans 450€

50 ans 500€

Cavurne : 30 ans 450€

50 ans 500€

10- Point devis travaux salle des fêtes

M. DALMARD Pascal a fait effectuer des devis à 3 entreprises environ un investissement de 35 000€ pour 2 entreprises et 28 144€ pour 1 entreprise.

M. DALMARD Pascal va redemander des devis complémentaires sur les mêmes critères.

Pour le sol devis à 7042€ TTC

Pour le plafond devis à 2650€ TTC

Pour les luminaires 5000€ TTC

Après finalisation du dossier, une demande de subvention sera effectuée.

11- Divers.

- À la suite d'un mail envoyé au département, une personne va passer afin de voir la problématique des eaux stagnantes au carrefour du canal direction Crouy sur Ourcq.
- Un miroir va être posé en face du Chemin des Lavandières et face à la sortie du Chemin des Pétunia vu avec le responsable de la gestion des voies communales (DDT).
- L'achat de 2 panneaux fin de zone 30 vont être commandés et posés rapidement.

- Le projet des travaux de l'Église a été vu par l'architecte, un rendez-vous va être pris pour les démarches administratives.
- Faire une demande de 3 devis pour les travaux des bateaux Rue de la Bergerie.
- M. DALMARD Pascal a finalisé le dossier de la Mutuelle Communale, une réunion d'information aura lieu le 11 septembre à 18 à la salle des fêtes et des rendez-vous individuels pourrons être pris pour le 17 septembre.
- Le SIVOS va étudier le dossier RIFSEEP pour les agents ATSEM et fera part du montant de la répercussion sur les communes.
- Une Association de pêche a prit contacte avec la mairie pour l'étang nous étudions le dossier.
- Contacter la Sté SAFTI pour la vente du terrain MOURAND parcelle 644-645 derrière l'école afin de savoir le montant de la vente.

Plus de question n'étant abordée, la séance est levée à 22h20.